

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURESIV
D2

Nombre de membres en exercice : 12

Nombre de membres présents : 8

Nombre de suffrages exprimés : 8

VOTES :

Pour : 8

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 05/03/2024

Présenté par (1) le Conseil Municipal.

A Aussac-Vadalle, le 11/03/2024

le Conseil Municipal

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire.

A Aussac-Vadalle, le 11/03/2024

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

AUPY Jocelyne	<i>Excuse</i>
BIZE Aurélie	<i>S.B.</i>
CHAMBRE Damien	<i>H.B.</i>
COUSSAUD Béatrice	<i>Coussaud</i>
DUPUY Marine	<i>Dupuy</i>
KERJEAN Madeleine	<i>M.K.</i>
LAMACHE Christophe	<i>Excuse</i>
LE DIRAISON Guillaume	<i>Excuse</i>
LEGRAND Xavier	<i>X.L.</i>
LEHEMBRE Pierre-Yves	<i>Tetu</i>
LIOT Gérard	<i>Absent.</i>
LIOT Régine	<i>R. liot</i>

Certifié exécutoire par (1) le Conseil Municipal, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : l'Assemblée délibérante de la Collectivité territoriale unique de.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.